Image not found or type unknown

Erreur sur mon nom de famille sur l'amende..

Par **elga**, le **14/11/2012** à **15:53**

Bonjour,

J'ai été prise en excès de vitesse par un radar fixe. Je viens de recevoir l'amende mais il y a une faute d'orthographe dans mon nom de famille. L'amende est-elle valable ? Y a t-il moyen de contester ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **14/11/2012** à **23:04**

Bonjour,

Erreur orthographique = erreur de plume. Ce ne sera pas suffisant pour faire annuler votre PV.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés